

9 DIAGNOSTICS  
 **200 HA**  
 COÛT : 13 000 €



© Shutterstock

# CONGRÈS DES PARCS 2022

Le Parc propose aux propriétaires privés volontaires l'intervention d'un naturaliste et d'un forestier pour identifier les enjeux de biodiversité de leur forêt. Des solutions adaptées sont suggérées et intégrées dans le document de gestion durable.

### UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT



Les forêts du Haut-Languedoc recèlent d'un patrimoine naturel riche comme le montrent les divers zonages : ZNIEFF, zones Natura 2000, etc. Représentant 200 000 ha pour un territoire de 300 000 ha, les forêts du territoire sont une entité majeure des paysages du Haut-Languedoc : leur évolution est donc un enjeu important pour le PNR.

**Les propriétaires forestiers ont souvent la volonté d'engager des actions en faveur de la biodiversité, de l'eau, etc. mais manquent d'appui technique** – faute d'animation disponible – et/ou de moyens financiers, pour réaliser ces actions. Les accompagner permet de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans la gestion des espaces forestiers du Haut-Languedoc. C'est pourquoi, dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, le Parc propose en partenariat avec des forestiers et des naturalistes des diagnostics environnementaux gratuits aux propriétaires forestiers volontaires. L'objectif est double :

1. Accompagner les propriétaires qui le souhaitent pour mieux prendre en compte le patrimoine naturel dans leur gestion forestière ;
2. Mettre en réseau les professionnels de la forêt privée et les experts (naturalistes, paysages, archéologues...) pour proposer un diagnostic complet et adapté au contexte (parfois très différent) de chaque forêt.

### UNE MÉTHODE ADAPTÉE MÉLANT PÉDAGOGIE ET TECHNIQUE

Les diagnostics sont basés sur une hybridation de deux méthodes :

1. La méthode issue du guide "La biodiversité dans la gestion forestière : comment mieux l'intégrer dans le Haut-Languedoc", édité en 2019 par le Parc du Haut-Languedoc. Elle a l'avantage d'être très pédagogique ; pour chaque enjeu, elle propose des solutions évaluées sur le plan financier et sur l'intérêt écologique.
2. La méthode utilisant l'Indice de Biodiversité Potentiel qui permet de repérer aisément les différents enjeux à préserver.

Chaque diagnostic est réalisé en **binôme avec un forestier et un naturaliste**. Le binôme se crée en fonction du secteur et des enjeux généraux connus dans la zone. Une restitution écrite et orale est proposée au propriétaire. **Les enjeux repérés et les solutions proposées seront inclus directement dans le document de gestion durable de la forêt.**

**LE + DE L'ACTION :** Un accompagnement individualisé pour des propriétaires désireux de mieux intégrer la biodiversité dans leur gestion forestière.

## Contact

Parc naturel régional du Haut-Languedoc  
 1 Place du Foirail 34220 St-Pons-de-Thomières  
 Marie Lequien  
 Chargée de mission charte forestière  
 charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr  
 Tél. : 04 67 97 38 22

